



CONTRAT DE BAIL

Bail d'habitation non meublé

LE BAILLEUR

Nom: AGOSSADOU Guérin

Adresse:

Téléphone: 2290167894105

Email: 2290167894105

LE PRENEUR

Nom : ADJIBI Julian

Adresse:

Téléphone: 2290196135159

Email: 2290196135159

Article 1 - Durée du bail

Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois renouvelables, sauf résiliation anticipée conformément aux clauses prévues.

Article 2 - Loyer et modalités de paiement

Le loyer mensuel est fixé à 25 000 FCFA, payable au plus tard le 5 de chaque mois par virement bancaire ou en espèces contre reçu.

Article 3 - Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie équivalent à un mois de loyer est exigé à la signature du contrat et sera restitué en fin de bail après état des lieux.

Article 4 - Obligations du locataire

Le locataire s'engage à maintenir la parcelle en bon état, à ne pas sous-louer sans accord écrit et à respecter les règles de voisinage.

Article 5 - Obligations du bailleur

Le bailleur garantit au locataire une jouissance paisible du bien et s'engage à effectuer les réparations nécessaires sur les infrastructures existantes.

Article 6 - Résiliation du contrat

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'un mois, sauf faute grave ou nonpaiement du loyer.

| Fait à Non spécifié, le 25/05/2025 | Fait à Non spécifié, le 25/05/2025 |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Zone de signature du bailleur | Zone de signature du preneur |
| Le Bailleur | Le Preneur |
| | |

Contrat établi en deux exemplaires originaux - Un exemplaire pour chaque partie ImmoSoft - 22 Avenue de la Paix, 75000 Paris - Tél: 01 98 76 54 32